

APPROBATION.

NOUS approuvons le présent Livre contenant la traduction de la Bulle de N. S. P. le Pape Léon XII, pour l'extension du Jubilé qui a eu lieu à Rome pendant l'année 1825 ; le Précis de notre Mandement du 28 Octobre dernier, avec les explications qui y sont jointes ; et des Instructions sur le Jubilé, suivies de prières pour ce saint temps.

Donné à Québec, le 8 Février, 1827.

 **BERN. CL. EV. DE QUEBEC.**